

Communiqué de presse

22 décembre 2015

## SUBSTANCES ILLICITES OU DÉTOURNÉES, USAGERS ET MARCHÉS : LES CONSTATS RÉCENTS DU DISPOSITIF TREND

L'OFDT décrit les faits marquants en matière d'offre et de consommations de drogues illicites au plan national et dans sept villes de France

Depuis 1999, l'Observatoire français des droques et des toxicomanies (OFDT), à travers son dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles droques) centré sur les usages de droques illicites et les populations particulièrement consommatrices, s'attache à décrire et comprendre les tendances qui se développent dans ce champ. Il fournit ainsi des éléments de connaissance aux pouvoirs publics comme aux professionnels pour éclairer ces phénomènes.

Parmi différents outils, TREND s'appuie sur un réseau de sept sites répartis sur le territoire (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse) qui collectent et analysent l'information localement et sur le système d'identification national des substances (SINTES) qui assure une veille sur les produits nouveaux ou présentant un danger inhabituel et vise à mieux connaître le contenu toxicologique des substances en circulation. En outre, TREND s'attache désormais à construire des outils adaptés pour mener une observation des espaces virtuels d'Internet : de 2013 à 2015 le projet européen I-TREND a notamment procédé à une analyse de l'offre en ligne, une observation quantitative et qualitative des forums d'usagers et une enquête en ligne auprès des usagers de NPS (nouveaux produits de synthèse).

Les observations les plus récentes de TREND-portant sur 2014 et offrant de premiers éléments sur 2015sont synthétisées dans un nouveau numéro de la publication de l'OFDT, Tendances<sup>1</sup>. Cette parution s'accompagne de la mise en ligne simultanée de sept publications téléchargeables sur Internet, rédigées par les coordinations locales<sup>2</sup>.

## 1. Les principaux constats au plan national sont ici résumés.

Le contexte 2014-2015 est marqué par des tensions dans les deux espaces particulièrement concernés par les usages de drogues illicites : l'espace urbain, c'est-à-dire la rue, les squats, les zones de deal, mais aussi les structures d'accueil de première ligne (Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues CAARUD), et l'espace festif regroupant la scène alternative et les lieux commerciaux.

Dans les centres urbains, alors que, comme lors de la période précédente, les effets et conséquences de la crise économique se font lourdement sentir. La plus grande visibilité et la concentration de populations consommatrices de drogues en situation de grande précarité (migrants et jeunes en errance) ont conduit certains élus à ordonner des évacuations policières compliquant dès lors les interventions des acteurs de la réduction des risques et favorisant le mouvement de délocalisation de populations fragiles vers des zones périurbaines et rurales<sup>3</sup>, où la prise en charge est plus difficile.

Au sein de l'espace festif, les conflits avec les autorités à propos de l'organisation d'événements alternatifs ont entraîné au retour accru des fêtes vers la clandestinité et au déplacement de free parties vers des lieux peu accessibles aux équipes de réduction des risques. Dans le même temps, les espaces festifs commerciaux apparaissent plus perméables à la circulation de substances illicites ou détournées au premier rang desquelles figure la MDMA; les publics touchés sont plus larges mais aussi plus vulnérables car peu au fait des pratiques de réduction des risques.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Agnès Cadet-Taïrou, Michel Gandilhon, Magali Martinez, Thomas Néfau. Substances psychoactives en France: tendances récentes (2014- 2015), *Tendances* n°105, OFDT 2015, 6 pages. http://www.ofdt.fr/index.php?cID=815

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Tirés à part disponibles en ligne : <u>http://www.ofdt.fr/index.php?cID=755</u>

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Michel Gandilhon, Agnès Cadet-Taïrou, Aurélie Lazès-Charmetant, Etienne Zurbach, Yvon Schléret, Guillaume Pavic, Guillaume Sudérie. Les usages de droques en espace rural : populations, marchés, réponse publique Tendances n°104, OFDT 2015, 4 pages. <a href="http://www.ofdt.fr/index.php?cID=810">http://www.ofdt.fr/index.php?cID=810</a>

En matière d'offre, l'analyse du dispositif TREND souligne plusieurs formes de modernisation dans l'organisation des deals et de l'acheminement des produits. On observe d'abord une adaptation des fournisseurs et des revendeurs qui, aux gros points de vente traditionnels, ont tendance à préférer des formes plus discrètes et mettent à profit la téléphonie mobile pour toucher directement les usagers et leur livrer les produits. Dans le même temps, les trafics sont plus disséminés et s'organisent au travers de circuits plus courts, ce qui les rend moins visibles et complique leur démantèlement.

Cette tendance s'inscrit dans un contexte où les achats sur Internet via les sites proposant des NPS mais aussi ceux du *deep web*, qui échappent aux moteurs de recherche et sont centrés sur des activités illicites, ne font que croître, entraînant une part toujours plus importante de l'approvisionnement par voie postale.

Concernant les substances, le dispositif TREND souligne, dans la continuité des observations précédentes, la hausse des teneurs moyennes.

Ce phénomène est particulièrement marqué pour les stimulants : cocaïne et surtout MDMA (poudre et comprimés d'ecstasy), mais il s'observe aussi pour l'herbe et la résine de cannabis.

L'héroïne est elle aussi concernée par l'élévation de la pureté des échantillons analysés.

En outre, les médicaments de substitution aux opiacés (MSO) apparaissent plus accessibles que des drogues classiques sur le marché parallèle de différents sites. TREND fait également état de la visibilité accrue du mésusage de molécules codéinées par des personnes plutôt bien insérées sur le plan social. Tandis que des usages de Ritaline par des usagers précaires se développent.

L'analyse de TREND propose un point détaillé sur le phénomène des nouveaux produits de synthèse (NPS). Depuis 2008,178 substances ont été identifiées en France dont plus d'une par semaine en 2014 (56). Cette offre extrêmement dynamique concerne différentes catégories de molécules : cathinones (stimulants), phénythélamines (hallucinogènes) et cannabinnoïdes de synthèse. Les usagers de ces produits sont pour l'essentiel des consommateurs d'autres drogues. Il s'agit en premier lieu de personnes cherchant à explorer des états de conscience modifiée (psychonautes) souvent familières des forums d'usagers, mais aussi d'anciens toxicomanes et parfois de consommateurs gays utilisant ces substances en contexte sexuel. Enfin, il existe dans l'espace festif une frange d'usagers moins avertis qui d'ailleurs vont parfois consommer ces produits de façon involontaire.

## 2. Parmi les points majeurs mis en avant par chacun des sites dans leurs analyses figurent les éléments suivants.

Les sites de Paris et celui de Toulouse insistent tout particulièrement sur les nouvelles formes de trafic et l'implication d'Internet pour se procurer des produits illicites. La volatilité de ces trafics et leurs nouvelles modalités (téléphone mobile, livraison à l'acheteur) sont également soulignés par les sites de Marseille, Metz et Paris. Bordeaux revient sur le trafic par voie postale. De leur côté, Lille et Rennes décrivent les contextes de plus en plus tendus et les recompositions à l'œuvre dans les espaces urbains et festifs, compte-tenu des interventions policières notamment.

Concernant les produits, toutes les coordinations citent l'appétence de plus en plus marquée pour la MDMA sous sa forme poudre ou sous celle d'ecstasy. De même, la place du cannabis, notamment de l'herbe portée par le développement des cultures locales, est unanimement évoquée. Enfin, la part croissante des médicaments opiacés dont les MSO dans les usages des populations les plus marginalisées est signalée dans les sept villes concernées.

De façon plus spécifique, Bordeaux mentionne l'apparition de la méthamphétamine, tandis que Paris commente largement la réorganisation du trafic de crack. Bordeaux, Rennes et Marseille décrivent des usages détournés de Ritaline, tandis que Lille et Toulouse commentent la présence de cocaïne fortement dosée. Metz pour sa part revient sur la forte présence d'héroïne brune. Le site évoque enfin la visibilité plus grande de pratiques d'alcoolisations massives en contexte festif engendrant des épisodes violents.

Contact presse : Julie-Emilie Adès/ 01 41 62 77 46 / julie-emilie.ades@ofdt.fr